

50651-5  
2

SUR LES 22 DEPUTES,  
ET AUTRES,  
CONNUS SOUS LE NOM  
DE LA GIRONDE.

---

*Lufay, Représentant du peuple, Député  
de Saint-Domingue,*

A SES COLLÈGUES,

**I**L faut que je donne un éclaircissement sur quelques mots, non pas prononcés à la tribune, mais insérés dans un avertissement, à la tête d'un ouvrage que j'ai publié il y a 18 mois, relativement à Saint-Domingue.

Je veux épargner dans le public, aux méchants, de m'en faire un reproche; et je veux donner une explication franche aux gens de bien qu'on auroit pu égarer à ce sujet.

Je venois de 2000 lieues... N'ayant jamais rien été depuis la révolution, c'est-à-dire, exercé aucunes fonctions publiques, n'ayant pris aucune part à aucuns des événemens de Saint-Domingue, faisant des vœux ardens pour la France, je me trouve revêtu de la



confiance de mes concitoyens, et député, par eux, à la Convention nationale.

Depuis plus d'un an nous n'avions pas reçu, à Saint-Domingue, un seul des journaux de France, nous étions sans communication aucune, nous ne savions rien de ce qui s'étoit passé.

Rendu à Paris, j'interroge, tout se taisoit, ou me trompoit, personne n'osait me dire la vérité. J'arrivois depuis 11 jours, dont j'en avois passé cinq ou six en prison; je voyois ceux que j'avois connus de réputation pour les fondateurs de la liberté, et ses meilleurs défenseurs, chargés de fers, et menacés de la mort, les autres déjà immolés; une partie de la France incarcérée, l'autre prête à l'être; je ne savois que penser, que faire.

J'imaginaï d'abord qu'il falloit ne pas choquer l'opinion des gouvernans; et vous savez qu'à l'époque de pluviôse, de l'an 2. (vous vous en souvenez tous), *il falloit bien leur plaire.*

Je le répète, ces mots ne furent point prononcés à la tribune, ils furent seulement intercalés dans un avertissement. Mais depuis, des hommes, *que la raison défend de qualifier avec des injures*, ont osé les citer et les répéter, comme pour en faire un appui de leurs accusations contre les députés de la Gironde.

*Je viens donc les rétracter franchement.*

Je dis aujourd'hui à mes collègues: j'ai été trompé. Il n'est pas d'homme au monde dont le bon sens soit à l'abri de l'être.

J'ai commis une erreur, d'après de faux rapports, et de bonne foi. Combien de gens en ont commis de plus grandes, et ne les ont pas avouées d'une manière aussi franche et aussi solennelle !

Au reste, je voyois bien la faction qui dominoit, et que je ne pouvois rien faire pour les Colonies sans la ménager, sans l'enchaîner. J'étois d'autant plus embarrassé que j'avois à dire sur les Colonies ce qu'avoient dit les députés de la Gironde.

J'avois déjà été incarcéré comme étant un girondin.

Je voyois que les hommes qui avoient perdu les Colonies, et avoient accusés les députés de la Gironde de les avoir perdues, alloient me poursuivre, alloient poursuivre la députation de Saint-Domingue en masse ; il falloit bien écrire un peu dans leur langue pour se faire lire.

Est-ce qu'on pouvoit dire la vérité toute entière ?

Il falloit bien calmer, adoucir les fureurs de la calomnie triomphante, afin d'applanir les obstacles dans ma route.

Je voulois sauver les Colonies ; je voulois remplir mes devoirs, mes sermens, rendre un grand service à ma patrie. Chargé d'une si grande cause, il ne m'étoit pas même permis de me sacrifier.

Je me suis dit : qu'importe par quels gens, pourvu que le bien se fasse.

*Voilà ce que j'ai pensé, voilà ce que j'ai fait, voilà mon ame à nud.*

Mais, citoyens collègues, la manière la plus convenable de venger les vrais amis, les fondateurs de la liberté, c'est moins de s'attacher à les justifier sur les Colonies, et à faire leur éloge que de montrer, de signaler *avec des faits et des preuves matérielles*, de désigner solennellement les véritables auteurs des maux dont on les a injustement accusés  
*C'est ce que je ferai.*

L'intérêt que vous prenez à *la chose publique*.

L'examen, la justice que vous devez à la *mémoire* de nos malheureux collègues, me sont un sûr garant que vous m'entendrez un de ces jours, seulement pendant une demi-heure ou trois quarts d'heures. Ce n'est pas trop de temps pour connoître de grandes vérités.

Cela importe *au salut public* : je dois vous le dire, pour ma responsabilité envers la France, qui, un jour demandera compte à ceux qui n'auront pas dit ou voulu entendre la vérité.

---

De l'Imprimerie de PAIN, passage honoré.